DÉFENDONS LES INTÉRÊTS OUVRIERS!

«A la base, il faut une association plus étendue du personnel à la marche des entreprises. Au sommet, il faut que les représentants des activités nationales, économiques, sociales, administratives, culturelles, fournissant une collaboration plus étroite à ces conseils dans lesquels sont élaborés et contrôlés le développement de nos régions et celui de notre pays». DE GAULLE (14.1.63)

Selon le *«Matin de Paris»* du 18 mars 1982, le président de la république aurait déclaré au cours du conseil des ministres qui a suivi les élections cantonales, que la C.F. T.F.O. est une organisation *«de plus en plus conservatrice»*.

Sans doute F. Mitterrand a t-il voulu indiquer, que face à l'offensive orchestrée par les ministres chrétiens sociaux contre l'indépendance syndicale, c'est la centrale réformiste qui résiste le mieux aux idées dites nouvelles.

Ce qui est vrai! Qu'il s'agisse de la décentralisation et de ses conséquences sur le statut de la fonction publique, des projets de gestion tripartite de l'école, de «*l'expression directe des salariés dans l'entreprise*», du projet de loi relatif à la «*promotion de la vie associative*» du ministre du temps libre, il faut être aveugle pour ne pas voir que la seule organisation syndicale qui, jusqu'à aujourd'hui, refuse de s'adapter et de rentrer dans le consensus, c'est encore la C.G. T.F.O.

Qu'on nous comprennent bien: nous avons toujours affirmé, et nous continuerons de le faire, que le syndicalisme réformiste porte en lui ses propres limites, et qu'il est peu rationnel d'exiger de lui plus que ce qu'il peut donner. L'histoire nous apprend, que confronté à des situations difficiles, voire dramatiques, amené à choisir entre l'attentisme, pour ne pas dire le repli frileux, et l'action révolutionnaire, c'est toujours la première voie qui a été choisie.

C'est un constat, et il n'est pas question pour nous, de reprocher à des militants ouvriers de ne pas avoir tenté de réaliser la révolution sociale, dans les années 1920, 1936 ou 1968, puisque, justement, ils ne s'en réclamaient pas. Ajoutons d'ailleurs, que dans les périodes précitées, d'autres conditions indispensables à une transformation radicale de la société étaient loin d'être réunies.

Il faut aussi faire un autre constat: c'est que malgré les bouleversements politiques, les tourmentes économiques, les pressions de toutes sortes qui n'ont pas manqué, en dépit du stalinisme et du catholicisme social, et contre eux, en sachant surmonter leurs propres contradictions, les militants ouvriers réformistes ont su, dans ce pays, maintenir debout une organisation syndicale de classe indépendante, refusant l'intégration étatique, revendiquant, obtenant et sachant pratiquer la négociation directe en opposition à la participation, la cogestion, l'association capital-travail.

Refuser le projet corporatiste de DE GAULLE en 1969, ainsi que la réforme de l'entreprise prévue par le rapport SUDREAU dans les années 1974-75, sans oublier la fin de non-recevoir signifiée à la C.F.D. T. en décembre 1979, sont incontestablement des moments historiques, à mettre à l'actif de ce courant authentiquement ouvrier, représenté aujourd'hui essentiellement par la C.G. T.F.O., et qui depuis les origines du mouvement ouvrier, bataille en permanence, pour l'indépendance de la classe ouvrière.

Cela ne peut être du goût d'aucun pouvoir, pas plus de l'actuel que des précédents. On serait presque tenté d'écrire encore moins de l'actuel, si l'on se réfère aux très nombreux tenants d'un syndicalisme *«aux ordres»*, *«courroie de transmission»*, qui peuplent les cabinets ministériels.

L'offensive anti-syndicale doit être prise aujourd'hui très au sérieux. D'autant qu'ils sont encore nombreux, les militants qui hésitent à accepter cette vérité toute simple: les catholiques, en investissant le parti socialiste, en s'implantant solidement dans la gauche politique, n'on pas laissé au vestiaire leur doctrine sociale.

Dès lors, pour parler clair, c'est aujourd'hui contre cette *«gauche»* que nous avons à lutter, pour préserver l'acquis fondamental de la classe ouvrière, c'est-à-dire l'existence d'un syndicalisme de classe, organisé.

Il n'y a plus d'équivoque possible.

Lorsque le ministre du travail, dans sa circulaire du 27 janvier 1982, demande aux comités locaux de l'emploi tripartites (patrons, élus, syndicats) d'être les *«promoteurs privilégiés de l'application des mesures que le gouvernement a mis en œuvre»*, les choses sont claires.

Lorsque le ministre du temps libre élabore un projet de loi sur la *«vie associative»* préparant un *«statut de l'élu social»*, accordant à ces futures associations d'un type nouveau la possibilité de suppléer le service public, lorsque le même ministre envisage que ces *«associations prendront le relais des groupes traditionnels»*, les choses sont également très claires.

Lorsque Michel ROCARD propose la conclusion d'un «pacte social» en même temps qu'il prépare de nouvelles méthodes de planification auxquelles les syndicats seraient étroitement associés, localement, régionalement et nationalement, les choses sont définitivement claires.

Au nom de la valorisation de l'idée de «nouvelle citoyenneté», il s'agit de fondre les «citoyens» dans des institutions communautaires, il s'agit d'associer les «personnes» (que sont les patrons, les salariés, les commerçants, les agriculteurs, etc...) à la gestion du bien commun, sous l'œil tutellaire de l'Etat. En un mot, il s'agit de combattre la notion de classes sociales aux intérêts antagonistes.

Obligé de gérer la crise capitaliste, le gouvernement socialo-communiste-C.F.Détiste, doit mettre en pratique des formules compensatoires aux sacrifices matériels exigés.

Faire accepter l'idée que l'austérité est inévitable et que chacun doit en accepter sa part, entraine obligatoirement à mettre en place un nouveau système de relations sociales.

C'est pourquoi le ministre du travail tente de nous convaincre «qu'il ne faut pas avoir une vision mythique des avantages acquis» et déclare, au mépris de la plus élémentaire vérité «que nous avons pris le pouvoir dans une société ankilosée ou la négociation était atrophiée».

A partir de quoi, la modification prévue de la loi de 1950 privilégera la négociation d'entreprise au détriment de la convention collective. Dans le même ordre d'idée, la tentative d'instaurer des conseils d'ateliers est à rapprocher des déclarations de J. Delors annonçant la possibilité de créer dans les entreprises des *«comités pour l'amélioration de la productivité»*.

Pour ne pas être en reste, et de plus en plus unitaire sur le chemin du consensus, Georges Marchais appelle à «une attitude responsable» explique qu'il faut passer «d'un stade quantitatif à un stade qualitatif», tout en insistant sur la nécessité de produire! Ce qui fait écrire à un hebdomadaire que cela «rappelait le Thorez de l'immédiat après guerre».

Quant à Edmond Maire, il nous annonce cyniquement que le prochain congrès confédéral de la C.F.D.T. aura à se prononcer sur une question fondamentale: «A quel niveau faut-il fixer le taux de salaire au-dessus duquel on ne maintiendra plus le pouvoir d'achat?». Et de citer des fourchettes allant de une fois et demi à trois fois le S.M.I.C.! Une fois et demi le S.M.I.C., c'est-à-dire environ 4.500 F par mois!

Travailleurs, à vos poches et à vos ceintures! Vous gagnez trop d'argent! Vous vous cramponnez à vos avantages acquis, vous empêchez ainsi la création d'emplois! Si le chômage ne recule pas, vous en serez directement responsables, parce que vous ne comprenez pas le sens profond de la solidarité nationale, ainsi que vous le propose Monsieur Auroux pour qui «la solidarité du tissu social se mesure aussi à la capacité de chacun de partager ses avantages acquis (ou à venir) pour faciliter la réinsertion professionnelle et sociale des deux millions d'exclus du travail» (Le Matin de Paris - 1er avril 1982).

Mais les faits sont têtus. Les salariés n'acceptent pas d'être sacrifiés. Ils rejettent l'idée que le changement commence par changer leur pouvoir d'achat... dans le sens de la baisse. Ils résistent, ils agissent. Même quand ils disent comprendre que le gouvernement ne peut pas tout faire à la fois, ils n'acceptent pas que le nouveau pouvoir commence à les faire payer à eux.

A cet égard, les vives réactions qui ont accompagné l'application de l'ordonnance sur les 39 heures, sont significatives: que ces mouvements de la classe ouvrières aient contraint F.Mitterrand à prendre position publiquement dans le sens contraire du premier ministre, est hautement exemplaire et démonstratif, de la

capacité de mobilisation des salariés, et de la pression efficace qu'ils peuvent exercer.

Cette revendication apparemment anodine, «maintien du pouvoir d'achat pour toutes les catégories de salariés», s'oppose directement à la conception du «partage des revenus» destinée à faire accepter des sacrifices à la classe ouvrière.

En réalité, cette simple revendication qui devrait être le minimum exigible duquel aucun syndicat ne devrait se départir, signifie, dans les circonstances actuelles, l'affrontement direct avec le patronat et le gouvernement.

Ils sont de plus en plus nombreux, les salariés qui ne voient pas très bien ce qui différencie la *«droite»* de la *«gauche»*, et l'intervention de Jacques Delors, nous taxant de faire le jeu de la droite parce que nous revendiquons, ressemble à s'y méprendre aux mots d'ordre staliniens *«produire d'abord, revendiquer ensuite»*, ou encore *«la grève est l'arme des trusts»*, des années 1944-45.

Participant il y a quelques années (en 1978) à un comité confédéral national de la C.G.T.F.O., je me souviens qu'un intervenant s'était vu vivement reprocher par quelqu'un en mal d'*Union de la Gauche*, d'avoir déclaré à la tribune de ce C.C.N.: «Nous ne sommes ni à droite, ni à gauche, nous sommes avec la classe ouvrière».

Il avait (et il a) raison.

Aujourd'hui, être avec la classe ouvrière, a quelques significations précises: le refus de la remise en cause de tous les avantages acquis, le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés, le refus de toutes les formes de participation à la gestion de la crise, ce qui passe par le refus des comités pour l'emploi, des conseils d'ateliers ou autres *«comités pour la productivité»*.

Etre avec la classe ouvrière, c'est tout simplement continuer le combat pour l'indépendance du syndicat.

Jo. SALAMERO.